

DANS CE  
NUMÉRO :

|                            |    |
|----------------------------|----|
| Interview du mois          | 2  |
| Forum PME-PMI              | 3  |
| Dossier IUT                | 4  |
| Interview DG               | 13 |
| ND Campus                  | 17 |
| MIAGE                      | 19 |
| Atmosphère                 | 21 |
| Espaces d'informations     | 23 |
| Journal d'étudiants        | 24 |
| Novembre 18                | 25 |
| Webmestre ... une aventure | 31 |
| Un concert...              | 34 |

## C'est parti ....



Remercier d'abord ceux d'entre vous qui ont eu la gentillesse de trouver quelque agrément au numéro 0 et se proposent d'y contribuer à l'avenir. La formule souple d'une édition en ligne plutôt que sur papier a l'avantage de tout permettre ... même d'être trop long. L'actualité nous semble l'exiger.

Les applications désormais en route de la LRU commencent à faire sentir leurs effets. Elles nous concernent .

Tenter ici de vous les expliquer

La crise, des inquiétudes sur l'avenir des I.U.T., un ciel aussi enthousiasmant qu'un redressement fiscal, bigre Novembre s'annonce bien !

En même temps, des sourires, le moment bien agréable de la remise des diplômes en MIAGE, des projets, le forum culturel du 4; le forum PME-PMI du 20; un concert le 21!

Oui, Novembre s'annonce bien !

## 4 Dates importantes ....

- **AG du personnel : lundi 17 novembre**
- **Forum PME-PMI : jeudi 20 novembre (programme page 3)**
- **Journée nationale d'action des I.U.T. : mardi 25 novembre**
- **Elections au Conseil de l'I.U.T. : 2 Décembre 2008 (dépôt des candidatures 19 novembre à 16h )**

## Prochain n° : mi décembre

- Interview d'A Kahn en intégrale
- Interview de JP Hazemann
- Zoom sur la MIAGE ( et le département Informatique)
- ...





Axel Kahn

## L'engagement de et dans l'université

On ne présente pas notre président : sa notoriété n'est plus à démontrer .

Il aurait été tentant de l'interroger sur notre I.U.T. - l'actualité on le sait s'y prête - mais cela n'aurait-il pas entraîné d'inévitables formules convenues sur l'excellence des I.U.T.?

Nous avons préféré l'interroger sur sa première année de présidence, sur la manière dont il entend l'exercer, sur le rapport que ce grand chercheur peut vouloir nourrir avec ce pouvoir étendu qui lui est désormais conféré. Et parce qu'il est l'auteur d'un ouvrage sur la morale, de l'interroger sur elle.

Rappelons que sur [Dailymotion](#) est accessible une ITV où il évoque sa présidence

Cet entretien, qui s'est tenu le 28 octobre, est trop long pour figurer dans ce numéro déjà trop épais ... En voici le tout début ...

Pour vous donner envie d'attendre le n° de décembre ? ...

**la seule chose  
qui soit sûre -  
le reste ne l'est  
pas -  
c'est que les  
universités ne  
fermeront pas**

*Je sais que vous viendrez faire une visite à l'I.U.T. ! Avez-vous un message à transmettre aux personnels ?*

La caractéristique de mon mandat est de proclamer la grande confiance de notre université pour son I.U.T. et la volonté d'en promouvoir l'image. J'espère que l'I.U.T. est très fier et heureux d'être membre de l'université Paris Descartes en tout cas l'université est très fière et heureuse d'avoir en son sein cet I.U.T..

*Après un an de pratique de la LRU quelles sont vos impressions ?*

Je n'avais initialement pas envisagé d'être président d'université, certains collègues éminents ont su m'en lancer le défi; la LRU n'a fait que rendre la chose plus intéressante encore !

Elle entraîne effectivement des modifications dont je me réjouis mais

surtout, compte tenu de la situation

que chacun connaît, va mettre l'université face à des responsabilités mais aussi des difficultés incontestables. Mais il n'y a pas le choix : c'est la loi de la République !

*Votre impression après presque un an ?*

C'est une des tâches les plus passionnantes de toutes celles que j'ai eu à assumer durant ma vie . J'ai une vraie passion pour l'Université ; je considère qu'il s'agit d'un élément fondamental de nos sociétés, un élément à partir de quoi nos sociétés seront capables de rebondir, même dans des conditions difficiles . En plus je sais que dans la bourrasque économique, financière qu'on va connaître, avec des années terribles, terribles, la seule chose qui soit sûre, le reste ne l'est pas, c'est que les universités ne fermeront pas ! Il faudrait qu'il y ait des Universités et elles prépareront , quel qu'il soit, l'avenir !

Se trouver dans ces circonstances-là, n'est pas confortable mais extraordinairement engageant . .....



# FORUM PME-PMI

## du 20 novembre 2008

### Programme

**14h-14h30 :** Accueil par Dominique Gascon, directrice de l'IUT, et présentation du site internet des anciens étudiants de l'IUT

#### Tables rondes

##### 14h30 - 15h30 : Les enjeux de demain et projets d'avenir

Présentation d'une enquête nationale réalisée par l'association Jeunesse et Entreprises sur les métiers d'avenir. Bernard Ferry, AJE Ile-de-France

Estim Insertion : l'intégration de la diversité dans les PME. Essia Ben Hassine

Un film sur la création d'entreprise : Alegria de Espana

Didier Anizon (Association Jeunesse et Entreprises) : la relation entreprises-université ;

Claude Faik, Université Paris Descartes : la relation université-entreprises

*Une journée  
de rencontres  
et de réflexion*

##### 16h – 17h : Les parcours professionnels diversifiés

Léo Berger, fondateur de « La Gaminerie » et membre de la CGPME : de la PME à la grande entreprise ;

Anne-Marie Le Bevillon, Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris : Un parcours professionnel atypique, de sciences po à la CCIP, quels chemins empruntés ?

Eric Messeca, consultant marketing de la relation : un parcours professionnel orienté par la passion, le goût d'apprendre et les échanges relationnels ;

Nicolas Renucci, Chargé de mission à la Jeune Chambre économique de Paris et Directeur de l'agence de communication Wecan : une expérience de jeune responsable de PME ;

Cyril Pattegay, chargé de mission Développement de la formation, CGPME IdF : parcours professionnel ;

Olivier Dery, Périat : du département TC-Paris à l'entreprise Périat, un parcours de marketeur.



IUT PARIS  
DESCARTES

DANS  
CE  
DOSSIER

Colloques de 5  
l'ADIUT

inquiétude 6

Victoire à la 7  
Pyrrhus

Logique de 9/  
performance 10

Idéologie? 10

Agir 12

Interview 14  
L'AG du 6 15  
nov  
Journée 16  
D'action

# Gazette de l'I.U.T.

Année 1, n° 1

Novembre 2008

## Dossier « Devenir des IUT »



## Créteil ADIUT 21 Octobre

**L'heure est désormais à l'application de la LRU. Ce qui ne va pas sans conséquence sur les I.U.T..  
Ce dossier tente de faire le point**

# Les colloques de l'ADIUT

Associée à l'UNPIUT (l'Union des

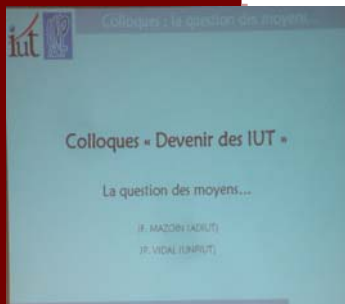
Présidents de Conseils des I.U.T., l'Association des directeurs d'I.U.T. a estimé nécessaire d'organiser une série de rencontres réunissant non seulement les directeurs mais aussi les chefs de département afin de sensibiliser tous les acteurs .

Pour la région parisienne il eut lieu à Créteil le 21 Octobre . Y assistèrent, pour ce qui concerne notre I.U.T., outre les chefs de département , notre directrice, R Oullié, JP Hazemann ainsi que le Président du Conseil de l'I.U.T., Claude

Chavrot.  
Ambiance studieuse, amphi plein à craquer malgré les embouteillages et un temps à vous faire regretter votre lit ! De multiples questions dans la salle après l'exposé circonstancié et précis que fit JF Mazoin ... qu'égaya un peu son délicieux accent toulousain.

Ces colloques ne sont qu'une étape : ils visent à mobiliser tous les acteurs de ce qu'on appelle ici le *système I.U.T.* !

L'AG qu'organise l'ADIUT le 6 novembre en est une seconde .



Créteil le  
21 Octobre 2008

**La crainte :**  
devoir gérer des  
moyens dont la  
répartition serait  
décidée au seul  
niveau central de  
l'Université.

JF  
MAZOIN  
Président  
de l'  
ADIUT



## Un contexte d'inquiétude

### Communiqué de presse (extrait)

Alors que la Nation s'est engagée dans un vaste débat Université-Emploi et que les IUT sont reconnus comme l'interface la plus élaborée entre l'Université et les milieux professionnels, la situation de leurs moyens s'est régulièrement dégradée. Pour exemple, le taux moyen de couverture

de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), apportée par l'État aux IUT, a diminué de plus de 9% entre 2002 et 2006, alors que, durant la même période, leurs effectifs étudiants augmentaient de plus de 11%. Au-delà de l'affaiblissement des moyens constatés au fil des années, les

IUT craignent aujourd'hui de devoir gérer des moyens humains et financiers dont la répartition serait décidée au seul niveau central de l'Université.

En effet, dans le cadre de la mise en place de la loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités (LRU), l'État allouera dès 2009 des moyens globalisés (fonctionnement, investissement, masse salariale) aux Universités. Ainsi, aucun moyen (financier, humain) ne sera directement attribué aux IUT comme c'était le cas jusqu'en 2008. Dans ce contexte, les Conseils d'IUT, présidés par des personnalités extérieures, pourraient se trouver écartés des choix de gestion qui permettent d'assurer la réalisation des engagements et l'accomplissement des missions, et seraient ainsi vidés de leur sens. Il en résulterait une dévalorisation consécutive des diplômes délivrés par les IUT.



# Quels moyens pour les I.U.T. ?

(fin du communiqué)

Les IUT sont, de par la Loi, des composantes responsables comme l'a encore récemment rappelé la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Il importe donc de

conserver aux IUT les conditions de leurs responsabilités et de leur réussite. Elles sont triples, impératives et indissociables.

Cl Chavrot  
et  
D Gascon

- Aux coûts particuliers des formations technologiques et professionnelles dispensées par les IUT doivent correspondre des moyens

spécifiques attribués par l'État.

- Le cahier des charges du DUT, diplôme national, doit être garanti pour son exécution dans tous les IUT. Pour cela, les moyens qui leurs seront attribués doivent être visibles au niveau national. Un cadrage national de l'attribution des moyens et un contrôle a posteriori doivent donc être mis en place.

- De manière à garantir la responsabilisation des IUT, ces moyens doivent être attribués globalement (fonctionnement, investissement, masse salariale) à chaque IUT.

## Le site de l'ADIUT

Conserver aux  
I.U.T.  
les conditions  
de leurs  
responsabilité  
et réussite



Rappelons que l'ADIUT a un site (<http://www.iut-fr.net/>)

En cliquant sur l'onglet **Intranet** (à gauche de la page) vous accéderez à beaucoup d'informations et documents très utiles.

Login : lecteur

Mot de passe : simple

Allez - y : on y trouve des merveilles

## Le complexe du Gaulois

Ce n'est pas la première fois que les I.U.T. se sentent menacés ni qu'ils es-saient une réforme. La chose est itérative, pénible à la longue.

Le piège : les I.U.T. sont assurés de leur réussite, convaincus de leur efficacité mais en même temps ... se mettent si souvent en position de grand incompris qu'ils adoptent parfois la posture de citadelle assiégée.

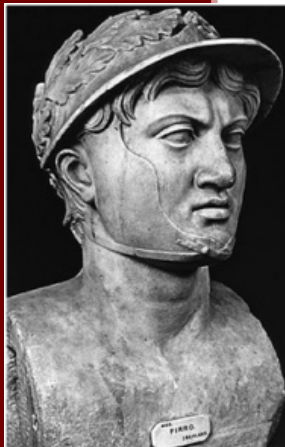
Les réformes passent, les I.U.T. subsistent. Au point de nous faire croire parfois que la bourrasque finira par passer elle-aussi !

N'être ni pusillanimes ni paranoïaques ! Comment se convaincre que ce coup-ci la menace est réelle ?



Sérieux nos enseignants !

# Une victoire à la Pyrrhus ?



**Pyrrhus**  
roi d'Épire  
-318 / -272

*Si nous devons  
remporter une  
autre victoire sur  
les Romains, nous  
sommes perdus .*

*Après la victoire  
d'Ausculum  
-279*

.Sentiment diffus mais qui se prolonge : que le danger surgirait de cela même qui sauve !

Nul ne conteste la réussite des I.U.T. : pas même notre ministre mais le danger demeure ainsi que les critiques :

- La filière est sélective et se réserve les bons étudiants délaissant les bacs technologiques
- En se déployant vers les formations en alternance, les I.U.T. ont su se préserver des ressources propres. Elles ont su également créer, à dotation budgétaire constante, de nombreuses licences ! C'est qu'ils le purent . A quoi bon alors leur attribuer des moyens supplémentaires ? (suite page 8)

## Discours de V Péresse (extraits)

L'autonomie des universités est une chance pour toutes leurs composantes. Au sein d'une université renforcée, les IUT ont vocation à rester des têtes de pont. Je tiens ici à lever toutes les ambiguïtés ou les inquiétudes que peuvent susciter chez certains d'entre vous la globalisation des moyens alloués aux universités. Certes les moyens fléchés disparaissent, mais les IUT continueront de disposer d'un budget propre intégré et leurs directeurs en seront les ordonnateurs secondaires. Vous le savez, les IUT seront les seules composantes des universités à bénéficier de cette autonomie budgétaire.

Par ailleurs, la réforme de la répartition des moyens que nous préparons, prendra en compte le coût plus élevé de la formation dispensée à vos étudiants, conformément aux avis que vous avez pu exprimer lors des travaux parlementaires.

Enfin, la prise en compte de la performance, notamment en matière de réussite aux examens et d'insertion professionnelle, sera un élément supplémentaire de valorisation des moyens revenant aux IUT.

Ce nouveau système d'allocation des moyens aux universités sera transparent. Vos discussions avec les présidences des universités seront donc fondées sur des bases claires et connues de tous.

Le contrat ne peut lier l'Etat qu'à l'établissement tout entier, mais vous devez être certains que mon ministère veillera au respect des règles du jeu et sera particulièrement attentif à ce que les universités préserve la spécificité et la qualité de chacune de ses composantes.

Sur ce sujet comme sur tous les autres, je reste bien sûr à votre écoute.

*AG de l'ADIUT le 27/08/2008*



**V Péresse**



## Une victoire à la Pyrrhus ?

(suite de la page 7)



- Parce que pôle de réussite, les I.U.T. ne sont vraiment pas une priorité pour le ministère ... vu l'état général des universités

Aucun pouvoir ne prendra jamais le risque de prendre de front ni ce qui marche ni ce qui est correctement perçu par l'opinion publique. C'est ainsi toujours sous le baume réconfortant du compliment et de la reconnaissance que surgissent les menaces.

**A Platonoff  
UNPIUT**

On peut regretter les combats d'arrière-garde des années passés : tous, nous avons voulu à la fois conserver l'autonomie des I.U.T. - et donc le fléchage des moyens - et obtenir la LUT (licence universitaire de technologie).

Le résultat était pourtant facile à prévoir : avec la LOLF ( car de ce point de vue la LRU n'aura fait qu'accentuer les choses) : nous n'avons pas obtenu la LUT mais nous avons perdu le fléchage !

A nous d'inventer aujourd'hui, si c'est encore possible, les conditions de notre autonomie !

## Le fléchage des moyens

Rappelons rapidement que les I.U.T. (selon le fameux mais faussement dénommé article 33) bénéficiaient d'une réelle autonomie au sein de leurs universités de rattachement ce qui supposait qu'en réalité ils n'étaient pas une UFR comme les autres :

1. Les moyens (budgets comme postes) étaient fléchés ce qui signifiait qu'ils ne pouvaient être assimilés par le budget global de l'université
2. La direction de l'I.U.T. était ordonnateur principal
3. Elle disposait en outre d'un droit de veto

**les IUT ont  
vocation à rester  
des têtes de pont  
V Pécresse**

## Qu'en reste-t-il ?

L'article 713.9 est en réalité inchangé sauf à considérer que

1. Si le directeur d'I.U.T. reste ordonnateur des dépenses, il ne l'est plus vraiment des recettes
2. C'est dans le cadre du budget global de l'université que les moyens de l'I.U.T. sont désormais déterminés
3. Disparaît la régulation nationale et donc aussi la possibilité de définir le cahier des charges national des I.U.T.
4. Le conseil des I.U.T. n'a plus vraiment de responsabilité puisque le budget attribué ne lui permettra plus de définir de véritables choix politiques



## La LRU & sa logique de performance

**Loi relative aux libertés et responsabilités des universités** : tel est le libellé exact de la loi du 10 Août 2007. Sous ces termes que l'on croirait plus volontiers philosophiques que législatifs se cache en réalité une logique entrepreneuriale très prononcée entichée d'une idéologie aisément repérable.

L'université est assimilée à une entreprise qui ne peut jouer son avenir que sur une performance sans cesse accrue. Elle entretient avec ses composantes une relation du type maison-mère/filiales, avec certes l'obligation de garantir leurs spécificités, mais en même temps avec ce rôle prépondérant de définir et la politique générale et la répartition des moyens.

C'est ici que le bât blesse :

Une université n'est pas un centre de profit à moins de renoncer à sa vocation de service public. Tout au plus peut-elle s'efforcer d'user prudemment et rigoureusement des moyens qui lui sont alloués

L'analogie entre entreprise et université - parce qu'il ne peut s'agir que de cela - implique en tout cas qu'entre le centre et les composantes il y ait à la fois dialogue et garantie de l'identité. Or, la logique de la performance qui conduit à l'extension des pouvoirs de la présidence va à l'encontre - ou le peut manifester - avec ce respect.

D'où l'impérieuse nécessité d'un dialogue étroit. Mais pour qu'il y ait dialogue encore faut-il qu'en soient définies les modalités et qu'il ne soit pas biaisé par la subordination de l'un

des deux interlocuteurs.

Or, manifestement, logiques de l'efficacité et de la performance conduisent plus que jamais à faire du président d'université le décideur ultime !

Tout dépendra donc de la qualité de ces dialogues de gestions que le centre voudra bien nouer avec ses périphéries mais finalement, où se jouent nos inquiétudes, tout se jouera au niveau local et non plus national. Or

1. Si l'on peut supposer, en étant optimiste, que de gros I.U.T., comme le nôtre, pèseront assez pour faire prévaloir leurs objectifs, quid des petits, souvent noyés dans les grosses universités de province ? N'instaure-t-on pas ici sous l'aune de la responsabilité *la liberté du renard dans le poulailler* ?
2. On risque de créer de l'instabilité permanente dans la mesure où tout changement d'équipe dirigeante pourrait ruiner l'équilibre obtenu sans qu'aucune régulation nationale puisse l'empêcher.
3. La centralisation des tâches risque, comme souvent, de laisser s'engluier le politique sous le technique et l'administratif. Avec inévitablement la conséquence de la perversion de la responsabilité !
4. Le souci affiché d'un lien avec l'environnement économique risque fort de se perdre puisque la performance des I.U.T. sera envisagée au niveau global de l'université, au lieu d'être défini localement dans les conseils d'I.U.T. où pourtant les personnalités extérieures sont déterminantes.

### La crainte :

devoir gérer des moyens dont la répartition serait décidée au seul niveau central de l'Université.





## Idéologie quand tu nous tiens ...

Comment réfuter le dip-tique liberté / responsabilité quand il semble si raisonnable, si moral ? Si profondément ancré dans notre culture et notre mode de fonctionnement, tant juridique qu'économique.

Comment le refuser sans paraître incontinent irresponsable ou politiquement incorrect : peut-on vraiment ne pas vouloir la liberté - quand, surtout, toute la culture universitaire s'appuie sur elle? Ce qu'il y a d'u-

niversel dans les humanités le suppose !

En rappelant simplement quelques évidences pour lesquelles il ne faut jamais cesser de se battre :

La liberté n'a de sens que si l'on détient les moyens de l'exercer, sinon il y a leurre! Or des moyens oc-troyés ne seront jamais que des prébendes : on n'arra-che pas la main qui vous nourrit !

L'autonomie n'a de sens que si elle est partagée : les I.U.T. ne l'ont plus. La relation est donc servie ! Et la dialectique n'y changera pas grand-chose.

## Et la recherche ?

Nous n'avons pas voulu aborder ici la question de la recherche ni des nouvelles procédures d'évaluation des enseignants-chercheurs.

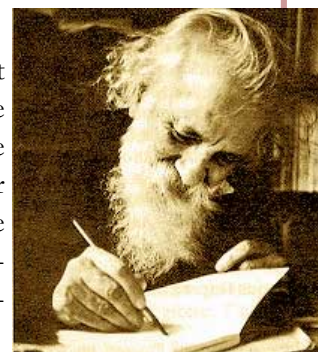
Non que ceci ne posât pas problème, mais que ceci ne soit pas exclusif des I.U.T. !

Tout au plus pouvons-nous nous interroger sur la validité de la performance, sur les critères qui la définiraient quand il s'agit de recherche scientifique.

On aimerait pouvoir citer G Bachelard et se souvenir

au moins qu'une recherche n'est pas une technique qui se puisse évaluer par la performance accrue qu'elle autorise ! Qu'un chercheur a besoin de crédits, de temps et de liberté, dans ses hypothèses comme dans ses démarches, pour pouvoir avancer !

La perspective sans cesse renouvelée d'une évaluation l'autorisera-t-elle ?



### Lu dans *Philosophie N°24* paru dans *Le Monde Diplomatique*

Tout comme les sciences grecque, chinoise, arabe, il se pourrait que la science occidentale (ou mondiale, c'est désormais la même chose) soit mortelle, et même, au terme de quatre siècles de développement, déjà moribonde. Son efficacité, qui lui a permis, à partir du XIXe siècle, de réaliser le programme baconien et cartésien, se retourne maintenant contre elle. **La commande sociale, ou, plus précisément, marchande, place le développement scientifique sous l'empire de contraintes de productivité et de rentabilité à court terme.** La possibilité de recherches spéculatives fondamentales sans garantie de succès immédiat devient de plus en plus illusoire. Ainsi se dénoue de façon insidieuse la conjonction, assez étonnante après tout et historiquement très particulière, entre la spéculation et l'action, qui a caractérisé la science occidentale pendant deux

siècles.

Mais si d'autres lieux et d'autres temps ont pu donner aux connaissances que nous considérons comme scientifiques des fonctions intellectuelles et matérielles si différentes de celles d'aujourd'hui, comment ne pas laisser ouverte la question de leur statut dans la (les) civilisation(s) de l'avenir ?

Lire [l'article entier](#) du Monde Diplomatique de mai 2006  
<http://www.monde-diplomatique.fr/imprimer/13453/e5ca92c139>



J-M Lévy-Leblond

# A l'Assemblée ....

## **Question (JO du 15/07/2008 p 6069 )**

M. Yves Fromion attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le financement des IUT. En effet il est, semble-t-il, envisagé de revoir le mode de financement de ces établissements, appelé fléchage des moyens. Or, grâce à ce système, les IUT perçoivent de l'État un financement qui leur est spécifique et qui, jusqu'à maintenant, est en adéquation avec leurs besoins propres. Cette particularité a contribué à la réussite et à l'efficacité des IUT. Il lui demande donc si le fléchage des moyens est vraiment destiné à disparaître et quels sont les moyens envisagés pour continuer à garantir le succès et l'efficacité des IUT.

## **Réponse publiée ( JO du 12/08/2008 p 6972)**

La globalisation des dotations est au cœur de l'autonomie que la loi du 10 août 2007 a voulu reconnaître aux universités et maintenir les fléchages antérieurs irait à l'encontre de cet objectif. Pour autant la spécificité des instituts universitaires de technologie (IUT) n'est pas méconnue ni la réussite qui est la leur en matière de professionnalisation des formations universitaires. Les IUT continueront de disposer d'un budget propre intégré et leurs directeurs seront seuls à pouvoir être ordonnateurs secondaires. De même le modèle de répartition des moyens en cours d'élaboration prendra en compte le coût plus élevé de la formation dispensée aux étudiants inscrits en DUT. La référence aux performances en matière de réussite aux examens et d'insertion professionnelle sera également à l'avantage des IUT. Le souci de transparence conduira désormais chaque année les services du ministère à établir une fiche permettant de connaître les bases sur lesquelles les dotations de chaque université sont calculées et de cette manière la part imputable aux IUT sera identifiée et de nature à donner tout son sens au débat interne que le décret financier du 27 juin 2007 entend voir instituer au sein du conseil d'administration. De même le nouveau contrat quadriennal que le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche souhaite plus stratégique en matière de formation comme de recherche permettra de prendre pleinement la mesure de la situation particulière des IUT au sein de la communauté universitaire. Prochainement, le bureau de la conférence des directeurs d'IUT sera reçu par Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour leur expliquer l'enjeu des réformes en cours et toute la place qui leur revient. La concertation qui sera mise en place dès la rentrée universitaire permettra de lever toutes les interrogations qui pourraient encore subsister.

**Les IUT  
continueront de  
disposer d'un  
budget propre  
intégré**

# Où en est-on ?

Le travail a d'ores et déjà commencé avec la CPU (Conférence des Présidents d'Universités) : l'objectif étant de sécuriser dès le budget 2009 la situation des I.U.T..

- Dotation de l'Etat consolidée au minimum égale à celle de 2008
- Publication pour chaque université d'un tableau des moyens consolidés affectés aux I.U.T. et des effectifs étudiants

L'objectif à atteindre est que pour chaque I.U.T. il y ait un budget intégré consolidé faisant apparaître la

masse salariale ETAT, la dotation ETAT (fonctionnement, équipement...), les ressources propres, la liste des emplois affectés à l'I.U.T., l'immobilier ...

L'objectif serait d'expérimenter dès 2009 un *contrat pluriannuel interne des moyens et des objectifs*, que la loi n'impose pas, mais qui seul permettrait d'offrir un cadre sécurisé à l'activité et au développement des I.U.T..

## Que faire ?

La démarche conjointe de l'ADIUT et de l'UN-PIUT s'adresse à la fois à nos partenaires professionnels, le ministère et les différents acteurs universitaires.

- *Sensibiliser* les acteurs universitaires : c'était l'objectif de ces colloques
- *Communiquer* : susciter des délibérations dans les conseils d'I.U.T. sur les divergences observées et les faire remonter au niveau national; alerter les élus
- *Exploiter les résultats de l'enquête* sur le devenir de nos diplômés
- *Initier une réflexion* sur le cadre des diplômes.



les règles. D'où la demande d'expérimenter dès 2009 le contrat interne pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Le soutien de la CGPME (JF Roubaud) et du MEDEF (B Falck) sont incontestablement des atouts sans parler de celui toujours renouvelé des élus locaux très attachés aux I.U.T. de leurs régions.

L'AG prévue le 6 Novembre est une autre étape.

Selon les événements notre directrice informera le personnel (voir ITV ci-après).

En attendant ... ce dossier !

L'autonomie des I.U.T. qui prévalait jusqu'alors, leur capacité à fonctionner tout en dégagant des ressources propres en font, selon le président de l'ADIUT, des acteurs privilégiés pour expérimenter les nouvel-



J-P Hazemann (CFCA)



Dominique  
Gascon

**Nous sommes  
trop fiers de notre  
démarche pour  
nous offusquer  
que d'autres la  
reprennent à leur  
compte..**

## Les réactions de D Gascon

**Notre directrice ne cache pas ses inquiétudes sur l'avenir des I.U.T.. Mais à l'écouter, pourtant, on perçoit plus de raisons d'espérer que de réels motifs de craintes.**

**Elle a répondu à quelques unes de nos questions juste avant les vacances.**

*Tu semblais nourrir de réelles inquiétudes quant à l'avenir des I.U.T.. Est-ce cette question du fléchage des moyens ?*

La situation reste ambiguë : d'un côté le fléchage est annulé, d'un autre il est maintenu puisqu'est affirmé que les I.U.T. conserveront un budget propre . Autant dire que ceci se négociera à l'intérieur de l'université.

Le problème n'est pas de soupçonner la présidence mais de comprendre que des choix peuvent être faits demain, des contraintes subites apparaître qui remettraient en question le budget alloué à l'I.U.T, parce qu'évidemment chaque composante devra participer aux contraintes et choix de l'université.

De ce point de vue, déjà, ils entrent dans une période d'incertitude. L'autonomie n'a de sens que si les moyens vont avec ! S'il faut tout négocier sans espoir de pérennité, cela risque de signifier que c'est l'autonomie elle-même qui est en jeu.

*Mais cela n'a-t-il pas toujours été le cas ?*

Ce qui a toujours prévalu, c'est la nécessité de faire valoir nos spécificités notamment pour notre fonc-

tionnement - et parfois c'est vrai il fallut batailler ferme - mais ceci se passait sur un fond stable qui était celui d'un budget autonome.

*Que peut-on faire ?*

La démarche de l'ADIUT consiste à sensibiliser les acteurs d'où la réunion du 21 octobre. La suite c'est l'AG du 6 novembre. Entre, il y a les vacances. En fonction de ce qui se passera d'ici là, j'organiserai sans doute une réunion des personnels après le 6. Pour informer et, si besoin est, pour alerter.

*Y a-t-il d'autres points qui t'inquiètent ?*

C'est la réussite proprement dite des IUT. Quand on regarde ce qui est en train de se faire, la volonté des L1 et L2 de mettre en place des PPP, des TD avec études de cas concrètes, introduction de l'économie, de la gestion, de l'anglais; la généralisation du C2i, des stages, du contrôle continu, etc. , on réalise que l'écart entre ce que nous faisons - qui a fait notre force - et ce qu'ils entreprennent est en train de se réduire .

Et c'est une bonne chose. Nous sommes trop fiers de notre démarche pour nous offusquer que d'autres la reprennent à leur compte.





On évoque même l'augmentation du nombre d'heures de TD .

*Ceci dit, rien que du point de vue du nombre d'heures il y a encore de grosses différences , non ?*

Oui en L1 il n'y a que 400 heures environ quand en DUT ce sont quelques 800 heures (1620 en 2 ans) mais on ira progressivement vers les 600 en L1 & 2 ! La différence risque bientôt de n'être plus si grande que cela et ne justifiera bientôt plus la différence des moyens qui nous sont alloués.

Pourquoi alors des IUT, avec des règles et un budget spécifiques, si le reste de l'université fonctionne de la même manière?

De ce point de vue ce serait la réussite même du modèle IUT qui produirait sa fin !

*C'est pour cela que l'on parle de victoire à la Pyrrhus ?*

Oui, c'est ce que dit JF Mazoin

*Ne penses-tu pas que ceci risque de s'aggraver avec le nouveau système ?*

Il est clair que ceci nous rend plus dépendants encore du siège mais ceci dit, il a toujours fallu se baigner, toujours fallu négocier, tout le temps. Je ne suis pas certaine que la LRU y change grand-chose !

Notre chance est que notre président a une haute opinion de l'IUT ce qui devrait nous éviter des situations du type de celle d'Evry.

Cela dit, A Kahn estime que nous avons trop tendance à vivre en autarcie !

*Ce qu'on pourrait appeler notre complexe de village gaulois ?*

C'est vrai que nos activités sont parfois bien éloignées de celles des autres UFR, et notre culture bien particulière, mais avouons que nous sommes aussi tellement fiers de ce que nous faisons que nous ne regardons pas toujours le reste de notre université avec le soin souhaitable !

C'est peut être là que nous avons des progrès à faire.

**Le point du Jour**

## suite

Notamment en participant au programme *réussite en licence* d'autant que celui-ci est inscrit dans le plan quadriennal !

Leur idée: instaurer une sélection à l'entrée en M1 et plus en M2 Si cela devait se faire cela signifie qu'un étudiant en licence n'étant pas certain d'être admis en master devra réfléchir à ce qu'il veut faire après.

Proposer à un étudiant qui envisagerait de s'arrêter en L, de le réorienter plutôt en licence professionnelle voire suggérer à un étudiant ayant obtenu sa L1 mais peinant en L2 une passerelle vers une filière professionnelle, voilà le genre d'actions que nous pourrions mener conjointement avec les UFR . Que de toutes façons nous ne pouvons plus mener seuls parce que nous n'en avons plus les moyens .

A ce titre l'année spéciale, qui n'est proposée chez nous qu'en STID, pourrait devenir le modèle d'une telle formule passerelle permettant à des étudiants en difficultés en L, de rebondir et de parvenir à obtenir sinon une licence professionnelle, au moins un DUT !

Monter ensemble des formations, favoriser l'intervention de nos enseignants hors I.U.T., et réciproquement, c'est ainsi prendre toute notre place au sein de l'université en y apportant notre démarche; et s'éviter de se complaire dans la posture du grand incompris.

Un beau challenge, non ?

DG



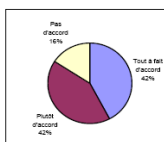
- Vous constatez réduction du périmètre de l'ordonnateur secondaire au sens de l'article 713-9. (Attribution de la DGF 2009, centralisation des HC et des charges logistiques, préparation du budget...)



- Vous constatez une diminution de l'autorité sur les personnels au sens de l'article 713-9. (Fiche de poste imposée par la présidence sur certains emplois de IUT, entretiens d'évaluation réalisés par les services centraux de l'université...)



- Vous constatez une dégradation des prérogatives du directeur d'IUT au regard du recrutement des personnels. (Comité de sélection, recrutement des contractuels...)



**Les directeurs sont inquiets**

# L'AG du 6 novembre

**Au 6 novembre .... Un fort sentiment d'inquiétude et la décision de lutter .**

**De nombreux documents sur le site de l'ADIUT (<https://www.iut-tlse3.fr/adiut/documents.php?num=276>)**

## Malgré les actions ... rien ne bouge

Malgré le soutien du MEDEF et CGPME, malgré l'action forte menée en commun avec l'UNPIUT, malgré la rencontre avec le cabinet de la ministre et la DGES, demeure le sentiment que:

- L'inquiétude du réseau I.U.T. n'est pas comprise (à moins que ne s'y joue le
- Sentiment d'un lent délitement d'une situation pouvant conduire vers la banalisation des I.U.T. .

Inutile de dire que le projet de décret sur les statut et service des enseignants chercheurs n'arrange pas les choses.

### La position de l'ADIUT :

- Refus de la disparition du réseau I.U.T. et de ses conséquences sociales
- Rejet de la fin du fléchage des moyens
- Constat du refus du ministère d'encadrer la démarche des I.U.T..

## Une piste de travail ?



AG ADIUT

### Une banalisation des IUT (processus lent)

- Peu de faits graves remontés (genre coût de couteau)
- Mais une série de faits, de propos qui donnent les signes d'une mort lente par atteintes continuelles (genre coûts de canif)
  - Périmètre de l'ordonnateur réduit (réduction des budget en gestion directe)
  - Périmètre de l'autorité sur les personnels réduit (fiches de postes, entretiens...)
  - Affaiblissement de la capacité à recruter des personnels (Comités de sélection, contractuels...)
  - Centralisations forcées et non étayées sur une base de comptabilité analytique, centralisation de la décision et non de la prestation.
  - Banalisation de l'IUT (disparition du nom d'institut au profit de composante)

### Créer un établissement public universitaire

- Qui fédère les I.U.T.
- Qui organise la liaison et le co-pilotage avec les entreprises
- Qui assure la cohérence de l'offre de formation, la qualité du diplôme et l'accueil des lycéens
- Qui dialogue avec les Régions
- Qui soit un acteur de la recherche technologique

# Des dates importantes à retenir

**Mardi 25 Novembre**  
**Journée nationale**  
**d'action**  
**AG du personnel**  
**Amphi 2 à 11h 30**

Dans le cadre de cette journée nationale d'action  
D Gascon convoque une **AG du personnel**

**lundi 17 novembre 2008**  
**à propos du projet de réforme**  
**du décret de 84**  
**AG du personnel**  
**en amphi 1**  
**de 12h30 à 13h30**

Le projet de décret sur le statut des enseignants-chercheurs ne laisse pas de poser problèmes !

A ce titre lire la motion votée par le CA en formation restreinte :

"Les membres du CA de l'IUT réunis en formation restreinte le jeudi 13 novembre 2008 expriment leur opposition résolue au décret L 954.1 et L 954.2 relatif aux modifications du statut des enseignants chercheurs. Ils s'associent pleinement au texte de la motion de l'institut de psychologie".

**Nous sommes tous concernés ! Soyons nombreux !**



AG ADIUT

**Action novembre**

- Faire savoir notre travail, nos positionnements et les postures que nous sommes **OBLIGES** de prendre aujourd'hui et faire comprendre au ministère que nous sommes dans une situation de rupture
- Mettre en place une journée d'action « Pour un réseau IUT vivant et dynamique »

**Mardi 25 novembre 2008**

- Rédiger des outils de communication
- Faire un dossier de presse local/national
- Rédiger le document de référence
- Enquêter

## ND Campus pour les enseignants

Il suffit de regarder l'annuaire des enseignants pour réaliser combien peu d'entre nous l'utilisent : 59 seulement avec des départements manifestement à la traîne . Jetons un voile pudique !

Le graphique ci-contre illustre que ce sont *principalement les étudiants* (anciens ou actuels) qui s'en servent . Les enseignants de manière très confidentielle !

C'est dommage ! Mais pourquoi ?

On peut toujours pratiquer l'auto flagellation et supposer que la promotion est insuffisante ... Surtout se souvenir qu'il en est toujours ainsi des outils informatiques : après les premiers moments d'enthousiasme , la lassitude, les multiples contraintes parfois contraires quotidien . Et que la multiplicité des outils à notre disposition (intranet, Moodle etc.) a inévitablement pour effet de nous en faire privilégier un plutôt que les autres.

Ces pages sont là aussi pour vous rappeler tout ce qu'un enseignant peut faire avec ND Campus . Notamment :

- Retrouver des anciens : très utile notamment pour animer des séances d'informations sur les poursuites d'études; encore plus dans le cadre des séances de **PPP** !
- Suivre le parcours tant universitaire que professionnel de nos anciens. Et l'on sait combien cela est important et le sera plus encore à l'avenir puisque le suivi des cohortes rentre **dans l'indicateur de performance** déterminant les moyens qui sont alloués aux universités et donc aux I.U.T. !
- Créer et faire vivre un réseau avec les entreprises tant pour ce qui concerne les offres de stage que les offres d'emploi !

Il ne serait sans doute pas illégitime de sensibiliser nos étudiants sur les éventuels dangers qu'ils encourent à laisser des données personnelles sur les réseaux sociaux ( voir ci-contre) et leur faire comprendre que de ce point de vue un réseau du type ND Campus présente de bien meilleures garanties de sécurité que des réseaux commerciaux - même s'il est vrai qu'il n'est pas de système parfait !

**Faisons vivre  
ce réseau :  
ceci ne  
dépend que  
de nous !**

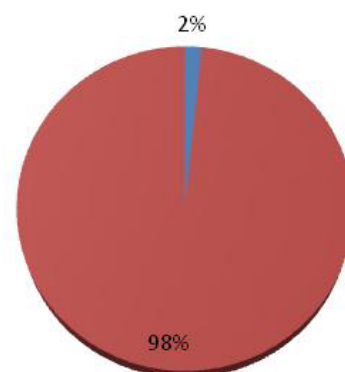
## Les visiteurs du site en Octobre



## Les apprentis ...

Sur les 4519 étudiants & anciens inscrits sur ND Campus ... seulement 75 apprentis

Il y a là un beau challenge à gagner : traquons-les . Ils ont des choses à nous dire et des expériences à nous transmettre .



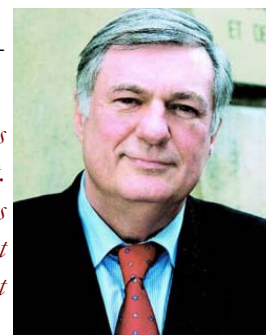
■ apprentis  
■ initiaux

## Votre vie privée vous intéresse et vous n'êtes pas les seuls

La CNIL lance un grand [forum](#) sur les droits de l'Internet et la protections des données privées . Elle a déjà alerté sur les dangers que peuvent engendrer les réseaux sociaux :

*Les réseaux sociaux reposent sur le partage d'informations. C'est un système qui touche essentiellement les jeunes qui n'hésitent pas à confier des informations personnelles sur Internet, sans savoir quel usage en sera fait. Les annonceurs se servent de cette mine d'informations pour délivrer aux internautes des publicités ciblées. Mais le danger de ce système est surtout qu'il produit un traçage dans le temps, et ce que j'ai dû à 20 ans sur Internet pourra m'être reproché quand j'en aurai 50. Du coup, on ne maîtrise plus tout à fait sa liberté de pensée et d'expression. Pour la **CNIL**, c'est une négation de ce que nous appelons le « droit à l'oubli »*

Interview d'A Türk sur [lci.fr](http://lci.fr)



**Alex Türk**  
Président de la  
CNIL

## L'événement du mois



Un jour d'Octobre ... un jour de petite nostalgie automnale ... Les étudiants de la MIAGE reçoivent leur diplôme . Petite cérémonie au charme peut-être suranné mais d'autant plus émouvant que ce fut aussi la dernière de Françoise Meunier qui passe la main. On regrettera assurément sa redoutable efficacité, son robuste sens de l'humour , ses rustiques réparties. Nous consacrerons dans un prochain numéro quelques pages à cette formation ... et à Françoise !

Françoise  
Meunier .



**A Jérôme et M Boughedaoui**

# Tout le monde est là !



**D Guillaume** Chef Département Info  
En arrière plan  
**Anne ESTRADE**

## Une filière quadruplement exemplaire

Informatique appliquée à la gestion et voici

- un diplôme qui parvient à croiser deux spécialités
- un diplôme qui noue une collaboration étroite avec deux de nos départements
- Une filière qui se prolonge dans une autre composante de notre université et dément quelque peu le reproche qu'on nous fait parfois de nous cantonner à une trop fière autarcie.
- Enfin une filière en apprentissage : ce n'est pas le moindre de ses mérites

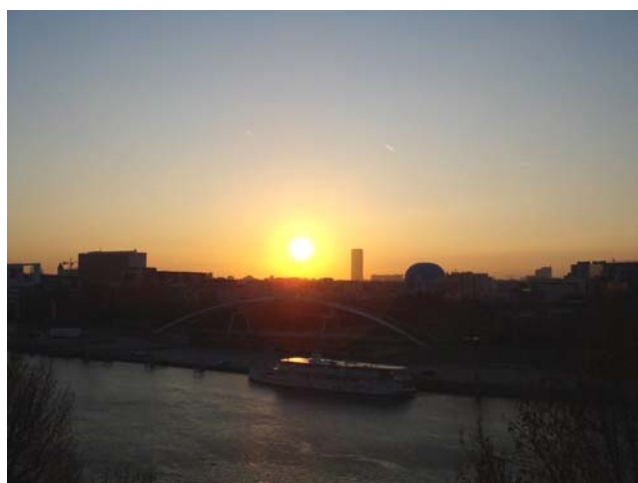


**Hélène DIRANI**  
qui a pris le relais de  
**Françoise**

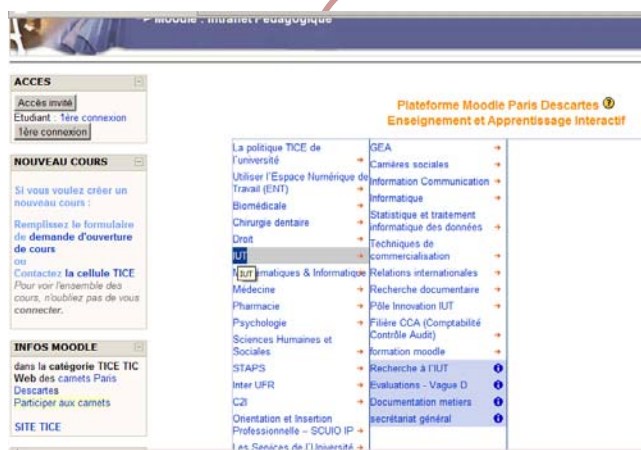
# Atmosphère

Ces moineaux pataugeant dans cette flaie pour nous rappeler les trop insistantes pluies d'automne ... mais cette guitare grattée en fin d'après-midi vous avait un de ces goûts d'insolite dans cet espace si aisément roide .... Subitement refluent comme par bouffées, les ultimes rémanences d'un passé trop vite enfoui ! Mais sous la mélancolie qui suinte ... cette certitude au moins : ils ont bien du talents nos étudiants quand ils nous rappellent ainsi combien ces espaces savent être, aussi, des lieux de vie.

Merci à elles !







## Vous en souvenez-vous ?

**Nous nous plaignons souvent de n'être pas au courant de ce qui se passe ... Pour autant, savons-nous toujours chercher l'information où elle se trouve ?**

## Le site du SG

Il est sur [MOODLE](#). Après s'être connecté, choisir IUT puis Secrétariat général . On y trouve répartis sur différents onglets

- **Informations générales** (contrat quadriennal; plans de l'IUT; logos ...)
- **Informations pédagogiques** : contrôle des connaissances, conventions de stage ...
- **Calendriers** : des vacances, planning des amphis, des salles banalisées etc
- **Documentations**: nos brochures, dépliants; livret d'accueil ...
- **Conseils et commissions** : PV des conseils de direction, mais aussi des CA .

Allez y : vous y trouverez votre bonheur !

Le site est bien fait, à jour , l'accès à la documentation aisé. L'information parfaitement actualisée !

Merci à V Bedos qui s'en occupe avec efficacité

## Utiliser Moodle

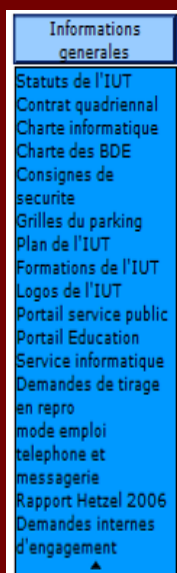
Parmi les nombreuses utilisations pédagogiques qu'autorise Moodle , un **espace Actualités** .

L'idée est de Marianne Souchon : à côté des différents cours gérés par les enseignants qui y placent leurs polys, recueillent les travaux des étudiants etc.

un espace consacré au

- Dépôt des documents de base (contrôle des connaissances; planning des DST, emplois du temps ...)
  - Forum permettant de prévenir d'un changement de salle, de l'absence d'un enseignant
- Bien pratique !

### Un des onglets



### Espace Actus

### Espace DUT GEA 1ère et 2ème année

Cet espace est votre point de départ privilégié lorsque vous cherchez une information liée à votre formation. Consultez régulièrement votre mail étudiant afin de lire les actualités (ou utilisez un lecteur de fil RSS). **La lecture n'en est pas facultative et doit être régulière.**

- Actualités (TOUS)
- Actualités 1ère année 2008-2009
- Actualités 2ème année 2008-2009
- Questions/réponses
- Gérer le routage de ses messages
- L'Environnement numérique de travail (ENT) de l'Université
- Autoformation sur l'E.N.T.
- Présentation Moodle
- Ajouter un onglet GEA sur votre Netvibes
- ND Campus - Réseau des anciens
- BDE\_parrainage

- Document administratifs et formulaires**
- Formulaires à remplir (dont justification d'absences)
- Documents spécifiques GEA
- Documents généraux de l'IUT



## Du côté des étudiants ...

Le jour même où était diffusé le numéro 0 de cette gazette, des étudiants de GEA, dans le cadre de leur projet tutoré, distribuaient un journal *Le petit cartésien*. Numéro fourni - 24 pages - dont l'impression assurée par l'agence BNP du quartier, est financée entièrement par les deux encarts publicitaires.

Au sommaire on y trouve notamment

- Le récit des 40 ans en musique
- Une chronique des livres
- Une chronique expos et spectacles

**Un journal  
d'étudiants**

**La Une**

## Pour quand le prochain n° ?

C'est dans le cadre de leur projet tutoré que l'équipe a réussi à produire ce numéro en un mois. C'est déjà un exploit et il mérite d'être relevé.

L'objectif :

Produire un lieu de parole des étudiants pour les étudiants.

Ne pas être trop sérieux mais quand même !

Offrir à côté du BDE un espace inter départements

Etre un acteur au moins un partenaire des activités culturelles



**Jean Roch de  
Logivière**

## Les 40 ans de l'IUT en musique !!!

Le 21 janvier 2008, c'est en musique que l'IUT a fêté son quarantième anniversaire. Tout au long de cette journée, l'un de nos chers amphithéâtres s'est vu plongé dans l'univers musical de groupes très variés. Que ces groupes jouent du rock ou de la variété, du blues ou du rap, des percussions, du folk, ou simplement de la Couscous music, ils ont offert à leur public (composé d'étudiants et de professeurs) un show de qualité.

Le but de cet événement était, certes de fêter dignement l'anniversaire de nos vieux bâtiments, mais aussi de favoriser le contact plutôt faible entre les étudiants des différentes sections. Ce concert a su montrer à tous l'IUT sous un autre visage : un lieu de culture et de fête, et non seulement notre lieu de formation, celui où l'on passe tant d'heures assis derrière une table, dans la grisaille quotidienne.

Rien n'était pourtant gagné pour les équipes de Carrières Sociales et de Techniques de Commercialisation, responsables de l'entière organisation de l'événement. Sur la demande de Véronique Bedos et Saïd Allah, et dans le cadre de projets tutorés, les deux équipes ont fait preuve de coordination, d'organisation et d'un sang froid redoutable pour faire face aux difficultés présentées durant les 5 mois nécessaires à sa préparation.



L'équipe a d'abord dû recruter des groupes, et des musiciens seuls dans le but de créer d'autres formations entièrement composées de membres de l'IUT. Vous les avez sûrement aperçus entre deux cours, l'harmonica au bec pour l'un, les formulaires d'inscription dans les mains pour les autres. Ont suivies quelques réunions entre les musiciens, mais surtout de nombreuses répétitions dans un studio plutôt accueillant, permettant aux guitaristes cassant régulièrement leurs cordes de poursuivre la répétition sur de jolies Fender. Leur boulot s'achèvera par l'animation et la logistique complète de l'événement. Ce projet, mené avec patience, s'est révélé être une entière réussite. Il est d'ailleurs le seul auquel les étudiants actuels de l'IUT étaient conviés, pour fêter ces 40 ans.

Ce jour là, les couleurs sont éclatantes et une allée d'arbustes nous mène jusqu'à la scène. Remarquons que celle-ci est drôlement bien décorée. Les couleurs vives de la grande fresque, située derrière les musiciens, rappelle le psychédéisme des années hippies. L'amphithéâtre est blindé et remué par un public euphorique et ravi de troquer son cours de droit contre un solo de saxophone.

# Novembre 1918

**90 ans déjà. Des images contrastées ... A Paris la liesse, le soulagement en tout cas. A Berlin, la révolution puis une république qui s'épuisera bien vite . A Strasbourg, même, pour quelques jours, une république ouvrière ...**



La liesse ... place de la Concorde



Hansi en uniforme à côté de l'abbé Wetterlé



Te Deum à Notre Dame

# Pendant ce temps à Berlin



K Liebknecht ... celle des Soviets ... deux heures après

Scheidemann proclame la République à 14h

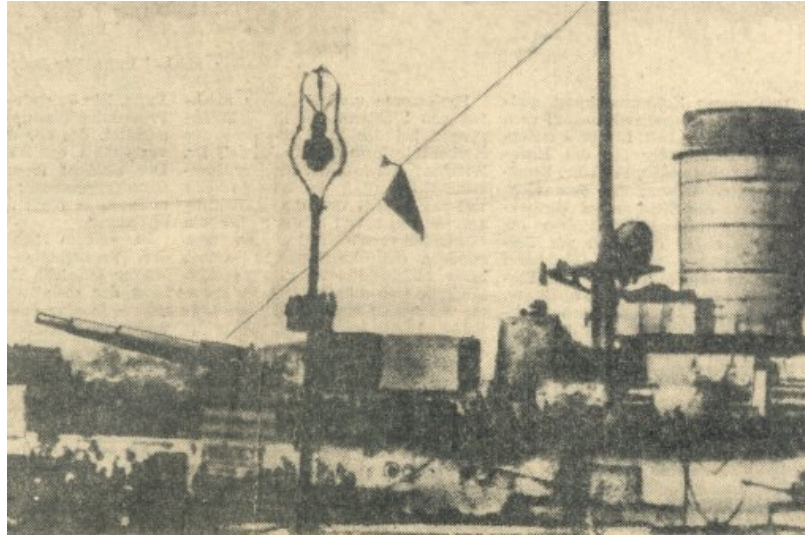


Frères, ne tirez pas !

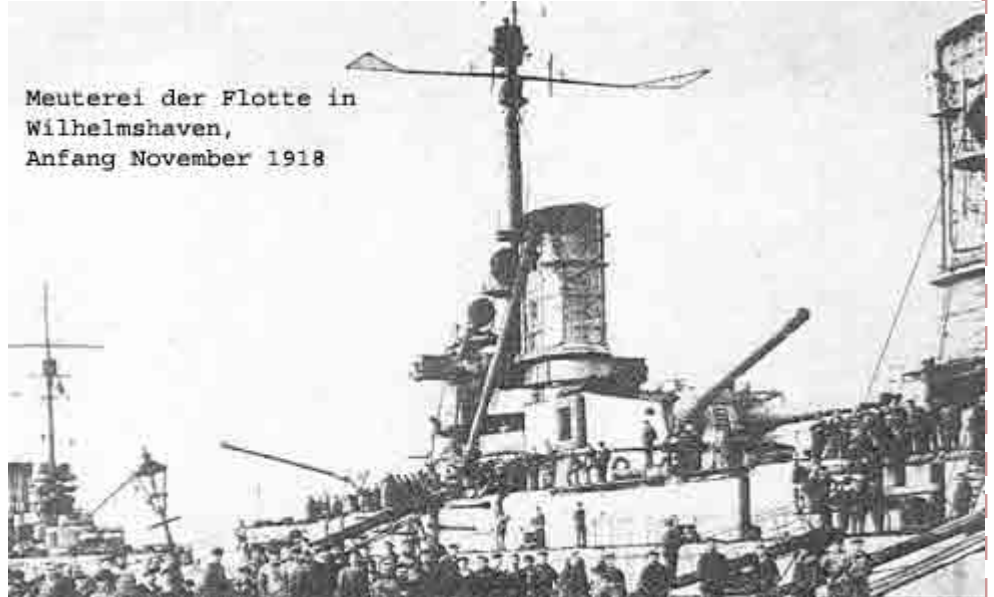


# Les mutineries

Drapeau rouge sur  
un croiseur à Kiel

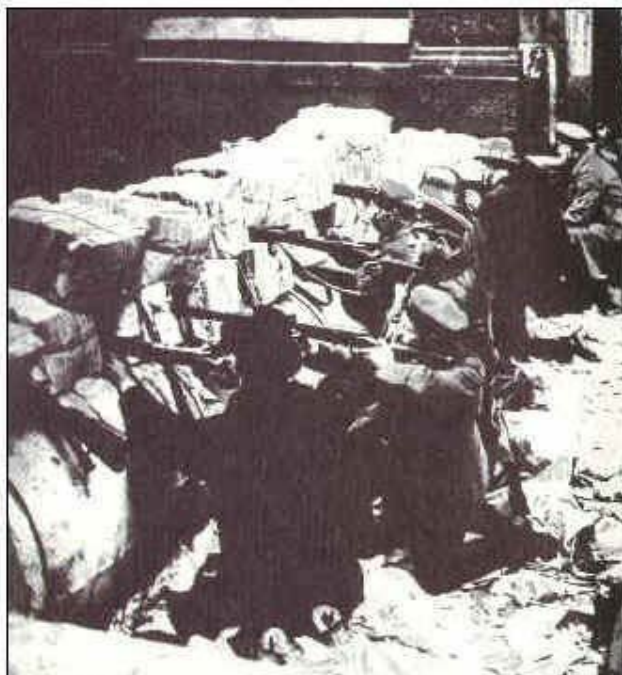


Meuterei der Flotte in  
Wilhelmshaven,  
Anfang November 1918



Mutinerie à  
Wilhelmshaven

Barricade  
spartakiste  
Berlin  
Novembre  
18



## A Strasbourg, des conseils de soldats ... avant l'entrée des troupes françaises

**Après l'arrivée à Strasbourg des mutins de Kiel, la république alsacienne des conseils est proclamée le 10 novembre! Le drapeau rouge flotte sur la flèche de la cathédrale. Pour quelques jours !  
Les troupes françaises rentrent dans**

**la ville le 22 Novembre !**

Pour qui connaît l'Alsace qui, depuis 45 sut rester besogneusement sur son sage quant-à-soi centriste, se souvenir qu'elle connut, même fugacement, une république de conseils a quelque chose sinon d'étonnant, au moins de rêveur !

Deux photos circulent sur le net !

### **Elles nous rappellent plusieurs choses :**

Si cette révolution des conseils prend évidemment tout son sens dans l'après Octobre 17 qui lui donne un sens et une portée globale, elle s'appuie tout aussi incontestablement sur l'épuisement général des forces après plus de quatre années de guerre. Nous connaissons tous les mutineries de 17 ; souvenons-nous qu'il y en eut autant, aussi sévèrement réprimées du côté allemand !

Celles de 18 n'en sont que la suite logique : un état-major allemand refusant la perspective même de la défaite ! A-t-on assez dit que ces prémices de mutineries

étaient également observables du côté français ? Cette histoire est aussi celle d'une génération qui sut dire non ! qui avait éprouvé dans ses chairs ce que guerre pouvait signifier d'horreurs, d'absurdités, et de défense d'intérêts marchands ! C'est celle d'hommes et de femmes qui vécurent combien la nation, arguant de ses intérêts supérieurs, toujours se fonde contre les peuples. Ils n'eurent pas d'autre réponse possible que celle des conseils, réinventant une ultime fois dans ce siècle, les formes et les rêves de cette démocratie directe tellement honnie par les institutions ! Le nationalisme ne s'en remet pas vraiment ! l'internationalisme n'y gagna pas pour autant !



**Proclamation de la République Alsacienne des conseils \_ Place Kléber**



**Séance du Conseil le 15 novembre**

## A Strasbourg, des conseils de soldats ... avant l'entrée des troupes françaises

La rapide capitulation des conseils en Alsace raconte l'itérative antienne de la trahison. Ici Peirottes, maire de Strasbourg, et qui le restera jusqu'en 28, à Berlin Ebert, toujours il se trouve des membres émérites du mouvement ouvrier pour préférer l'ordre bourgeois à la révolution. Habilement, Peirottes qui siégeait au Comité d'ouvriers et de soldats, sut les neutraliser en appelant à une entrée rapide des troupes françaises qui, de Mulhouse à Strasbourg les écrasèrent du 17 au 22 novembre. Que leur premier acte fut d'abroger les décrets des conseils (liberté de la presse, augmentation de salaires, journée de huit heures) suffit à montrer que l'ordre à rétablir était tout sauf social !

Le triptyque Honneur/vengeance/trahison comporte assurément une violence mimétique irrépressible. Guillaume II prompt à conclure l'armistice pour retourner son armée contre l'ennemi de l'intérieur mais refusant à la demander lui-même ; Max de Bade si inquiet des développements de la révolution des conseils qu'il annoncera dès le 9 l'abdication du Kaiser avant même qu'elle ne fût effective, et transmettra sa charge à Ebert en toute inconstitutionnalité, espérant seulement que ce dernier pût réaliser à Berlin ce que Noske réussit à Kiel : écraser le mouvement révolutionnaire en faisant mine de le diriger ! Ebert lui-même qui habilement parvint, le 10, à la fois à rester chancelier et devenir membre du Conseil des Commissaires du Peuple et n'embrassera la révolution que pour mieux l'étouffer ! Les trois pouvoirs qui coexistent alors

en Allemagne (le Kaiser à Spa, le chancelier et le SPD à Berlin) se ressemblent furieusement dans leur unique objectif – étouffer la révolution – dans leurs démarches – attendre que ce soit l'autre qui trahisse. La suite de l'histoire allemande tient tout entière en ceci : le vieux fantôme d'une armée vaincue doublement trahie par des civils demandant l'armistice, par l'ennemi soviétique de l'intérieur : *le coup de poignard dans le dos !* Lüdendorff d'abord, Hitler ensuite, en exploiteront les délirances jusqu'à satiété !

En Alsace, il en ira finalement de même : le mouvement ouvrier peinera à s'en remettre et la France, avec maladresse sinon brutalité, pratiquera une politique d'assimilation à marche forcée qui n'en finira pas de produire incompréhension et rancœur ! On n'aura de cesse d'y vouloir biffer les séquelles des 40 années allemandes comme si elles n'avaient pas existé. On n'y parvint pas tout-à-fait : le maintien du statut concordataire et du droit local – notamment en avance sur le droit français en matière sociale notamment – en témoignent encore aujourd'hui. La rue du 22 novembre à Strasbourg – sans mention de l'année – célèbre finalement plus l'écrasement des conseils que le retour de l'Alsace à la France ! L'Alsace-Lorraine est une histoire française – celle de la IIIe République : on n'a jamais voulu que ce fût une histoire alsacienne ! La République alsacienne des conseils - *Elsässische Räterepublik* - est une non-histoire, biffée par le vainqueur ! Ce refoulement a un nom : l'ordre bourgeois ; il a une forme : la bonne conscience idéologique !



**L'entrée des troupes françaises le 22.  
(la cathédrale en arrière-plan)**



Une rue porte ce nom 22 Novembre sans mention de l'année comme pour mieux rappeler qu'elle commémore plus le rétablissement de l'ordre que la victoire !

Si l'Alsace de l'entre-deux-guerres aura des tentatives d'indépendance qui pousseront certains à se compromettre avec les nazis (comment ne pas penser à un Charles Hueber, maire et député communiste -exclu en 34- qui se ralliera aux nazis en 40 ?), celle d'après 45 aura oublié ce passé-là et s'offrira tout entière au rêve européen. Elle est en train de réaliser économiquement, avec l'autre rive du Rhin – les euro-districts – ce que politiquement certains envisagèrent après 18

Qu'on le veuille ou non, les comportements politiques sont aussi déterminés – outre le réel économique – par le contexte politique. L'Alsace de 18 réagit comme n'importe quel Land allemand mais il devait bien y rester quelque chose des ultimes rémanences de 89, 48 ou 70 ! Ces quelques 15000 marins alsaciens qui de Kiel descendirent vers l'Alsace laissèrent derrière eux, comme trainée de poudre, le délicat souvenir d'un rêve qu'on éteignit pour eux, celui d'une révolution confisquée !

Cette histoire, mon grand-père l'a vécue



On déboulonne la statue de Guillaume

et racontée dans ses mémoires, rédigés durant l'entre deux guerres. Emprisonné en Août 14 puis enrôlé dans l'armée allemande dès ses 17 ans, il fut d'abord envoyé sur le front russe puis à Verdun. Il y tenta, sans y réussir, de passer de l'autre côté mais une chose est sûre c'est qu'il ne se remit jamais vraiment de la nouvelle qu'il y apprit : son jeune frère, envoyé en Suisse pour ses études en 14, s'était fait enrôler dans les armées françaises et se trouvait, lui-aussi à Verdun. L'idée même qu'il pût se trouver en face de son frère lui fut insupportable. Il tenta alors plusieurs subterfuges pour se dérober au front. Hospitalisé à Sarrebruck, il y rencontra le fils Hatt, héritier de la grande famille de brasseurs alsaciens, qui l'initia aux symptômes d'une maladie nerveuse. Il y restera jusqu'à la fin octobre 18 ! Alors, s'autoproclamant conseil de soldats, ils prirent le

pouvoir dans l'hôpital et se signèrent à eux-mêmes leur ordre de libération. Mon grand-père rejoint Strasbourg le 9 novembre juste à temps pour voir déboulonnée la statue de Guillaume .

Ainsi en est-il de tout événement historique qui réunit parmi les foules en colère autant d'enthousiastes que d'opportunistes, autant de badauds que d'acteurs. Lui n'aura jamais été révolutionnaire : il y prit néanmoins sa modeste part plus par sentiment anti-allemand que par aspiration sociale. Que les conseils se rendissent sans heurt dès le 22 aux troupes françaises illustre sans doute qu'il n'était pas le seul !

PMS

## Webmestre ... une aventure extra-universitaire ....



www.pognant.net



**Patrick POGNANT**  
MCF  
Communication

Département  
Carrières Sociales

En 1999, j'ai ouvert sur le web ce que l'on appelait alors une « page perso », ce que, en paraphrasant Balzac, tout coq à plumes digne de ce nom se devait d'avoir, *a fortiori* lorsqu'il était versé dans les TIC (technologies d'information et de communication), ce qui était mon cas. Il s'agissait de promouvoir mes activités professionnelles et artistiques. Puis j'ai mis en ligne une partie des archives familiales concernant la Seconde Guerre mondiale dont les *Souvenirs de guerre* d'Albert Pognant, mon père, lequel fut pourtant longtemps réticent à cette idée (pour des raisons diverses dont la pudeur – voire la modestie –, récurrente chez les héros de l'ombre qui, y compris à l'égard de leur famille, se réfugient souvent dans le mutisme par rapport à leur passé douloureux). Mon idée était de faire partager au plus grand nombre ces documents que je considérais ne pas nous appartenir mais appartenir à l'histoire collective. À l'appui des statistiques de fréquentation du site, force fut de constater que les pages me concernant n'intéressaient que peu d'internautes et que mon père et la Seconde Guerre m'avaient ravi la vedette...

Le temps passant, ce site suscita une correspondance importante avec une population très diverse, française et étrangère, composée d'élèves et d'étudiants, de chercheurs, de journalistes, de familles à la recherche du passé de leurs parents... Peu à peu, d'une part ce site devint (avec l'aide de mon père, plus expert que moi sur cette époque noire) un « centre ressources » pour guider les familles dans leurs recherches et donner moult informations sur la période, et, d'autre part, je devins éditeur de documents divers que

m'envoyèrent des internautes en me demandant de les publier sur mon site, lequel devint ainsi une sorte de référence (par exemple, il héberge le fonds le plus important du web sur le Stalag XIA d'Altengrabow où fut interné mon père). N'étant pas historien, j'ai dû m'immerger dans l'histoire de ces années-là – ce qui fut encore plus difficile pour moi après le décès de mon père en 2003 – pour sélectionner soigneusement les documents que l'on me proposait, tout en les limitant au maximum pour ne pas m'éloigner de l'idée de départ, à savoir publier les archives détenues par notre famille.

Ces activités n'ont pas cessé depuis la création du site et vous avouerez que j'ai maintes fois failli le fermer, tant l'activité de webmestre est chronophage. Mais il suffit d'une nouvelle requête ou d'un nouveau message (souvent de remerciements) pour me faire renoncer à mon vilain projet. En effet, comment fermer ce site quand, par exemple, je reçois le message suivant, à propos des photos mises en ligne sur les bombardements de Rouen, ma ville natale :

[...] Nos récents échanges m'ont à nouveau fait prendre le temps de regarder longuement votre collection en ligne [...] et au-delà de l'observation « froide » et « technique », je dois dire que j'éprouve chaque fois un réel effroi à la vue de ces montagnes de matériel détruit et la cohorte de misère que ces engins ont causée. L'effet de concentration dans le port de Rouen a un effet amplificateur qui traduit bien toute l'horreur de la guerre... Ces documents ont une vraie valeur pédagogique et une force qui doit inciter à la réflexion et au souvenir. [...]

# peut-être un projet pour Paris-Descartes...

| RESSOURCES  |  |   |
|---|--|---|
| VIRTEDIT  | LIENS  |   |
| <p><b>CLACHOLOGIE</b><br/>La glacière<br/>de Robert-Vivien</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>                | <p><b>ARCHITECTURE</b><br/>La pierre sèche</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>   | <p><b>EDUCATION</b><br/>Sciences et paysages</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>                                    |
| <p><b>HISTOIRE</b><br/>Les Deux Ardennes<br/>Guerres mondiales</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>            | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Première Guerre mondiale<br/>Vie d'un Poilu</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>                         | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Première Guerre mondiale<br/>Photos de la Somme</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>          |
| <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Bombardements de Rouen</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p> | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Première Guerre mondiale<br/>Les aérostiers -<br/>La correspondance</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p> | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Première Guerre mondiale<br/>Tous les régiments français</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p> |
| <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Faits de résistance</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>    | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Cinq années noires</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>                      | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Ferme de Siccy</p> <p><a href="#">+ info</a><br/><a href="#">+ consulter</a></p>               |
| <p><b>REGIONS</b><br/>Val d'Oise</p>  | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Mémoires d'un jeune homme</p>   | <p><b>HISTOIRE</b><br/>Seconde Guerre mondiale<br/>Vaulx 1944</p>   |

<http://virtedit.free.fr/>

Ce message provient d'un historien à qui j'avais envoyé sur sa demande certaines photos des bombardements de Rouen en haute résolution afin qu'il puisse identifier les chars *Tiger* (Tigre) qu'on peut y voir (ces documents seront d'ailleurs publiés fin 2008 dans un ouvrage dont je donnerai les références sur mon site en temps utile),

une expertise que ne permettait pas la résolution web des images. Pour donner un autre exemple, j'ai été contacté récemment par Jean-Pierre Guéno qui prépare pour octobre 2010 un nouvel ouvrage, *Paroles de l'ombre*, et qui a présélectionné un extrait des *Souvenirs de guerre* de mon père et des photos pour son livre. Cependant, je dois dire que ce qui faisait le plus plaisir à mon père, mais aussi à moi, ce sont les messages de jeunes filles et de jeunes gens qui ont la courtoisie de demander l'autorisation d'utiliser les documents pour nourrir divers exposés ou autres travaux scolaires ou universitaires, et envoient parfois un petit mot de remerciement (par exemple : « Merci m'sieur. Grâce à vous, j'ai eu une super note à mon exposé. Sébato, Corse du Sud » !).

Tous ces contacts, souvent chaleureux, voire gratifiants, n'en restent pas moins distants et « webistolaires ». Or, enseignant dans le Département de Carrières sociales de notre IUT, je suis par le fait confronté à la générosité de nombre de nos étudiants qui s'investissent bénévolement dans diverses actions caritatives. Même si j'ai pratiqué pendant longtemps ce genre d'activités, je me sens parfois mauvaise conscience de ne plus m'investir sur le terrain à l'instar de nos étudiants. Entre les activités d'ensei-

gnant, celles de chercheur, celles de webmestre, sans compter la vie familiale, je n'en ai plus le temps ! Je m'arrange avec ma conscience en me disant que mon travail sur le web vaut bien les engagements sur le terrain, même si les relations interpersonnelles font défaut et me manquent. Ces activités d'éditeur numérique amateur (au sens latin du mot), ne sont-elles pas là, en effet, une nouvelle manière de se mettre au service des autres et de fabriquer du lien social, même si ce n'est pas très drôle de communiquer avec ses doigts par écran interposé, et ne sont-elles pas aussi nécessaires que le bénévolat sur le terrain ?

Pour en finir sur la présentation de cette activité extra-professionnelle et avant d'en venir au deuxième volet de mon propos, je dois prévenir que celles et ceux qui me feraient l'honneur de visiter les deux sites évoqués ne s'attendent pas à surfer sur des sites magnifiquement réalisés, avec animations Flash et autres « *pluggeries* »... Je travaille en effet avec des outils basiques : autrement dit, ces sites sont réalisés avec « du bon vieux html ». Rudimentaire, certes, mais cela présente un avantage – qu'ignorent ou feignent d'ignorer les webmestres de la plupart des sites, y compris institutionnels –, celui d'offrir une certaine universalité à ces pages, notamment auprès des internautes francophones qui sont loin de disposer d'un matériel *up to date* et n'ont pas à leur disposition de réseaux larges bandes permettant de visionner ces sites animés pesant trop lourds pour leurs modems bas débit.

En quoi cette aventure personnelle pourrait intéresser notre université et notamment son IUT ? Avant de répondre à cette question, il me faut encore donner quelques précisions. En effet, devant l'afflux des documents qui me parvenaient et alors que j'étais à un tournant de ma vie (allais-je

Virt  
édit

Les Éditions virtuelles

www.virtedit.org

Site créé le 01/02/2001

Dernière actualisation le 01/08/2008

Centre de ressources  
de documents rares ou inédits  
du patrimoine historique et culturel français,  
détenus et mis en ligne par les particuliers :

VIRTEDIT édite ce type de documents  
et sélectionne des liens vers des sites personnels  
en rapport avec cette ligne éditoriale.



SITE EN COURS D'ÉLABORATION

(maquette)

LIRE L'AVERTISSEMENT

Toute utilisation commerciale des documents publiés sur ce site,  
par ailleurs protégés par leurs auteurs respectifs,  
est strictement interdite.  
Dans le cas d'utilisation (non commerciale !) des données

www.virtedit.org

Réaliser des  
campagnes de  
saisie en haute  
résolution de  
documents  
détenus par les  
particuliers

rejoindre l'université comme m'y exhortaient des amis universitaires ou me lancer dans une nouvelle aventure entrepreneuriale ?), j'ai réalisé en 2001 la maquette d'un centre de ressources et créé un site que j'ai appelé *Virtedit* – *Les éditions virtuelles* qui me permit d'une part de publier des documents que je ne voulais pas publier sur mon propre site et, d'autre part, de créer des liens vers des sites personnels, le trait d'union entre ces deux

objets étant *les documents détenus par les particuliers* et auxquels le web donne l'opportunité d'une publicité intéressant le grand public, certes, mais aussi les chercheurs, notamment les historiens. J'épousais ainsi de plus en plus la carrière d'un éditeur numérique, notamment en publiant les articles et les photos de mon ami et mentor, feu le glaciologue Robert Vivian (après l'histoire, je sortais à nouveau de mes domaines de compétence car je ne suis ni géographe ni glaciologue !). La maquette de *Virtedit* est toujours en ligne (je m'efforce de l'actualiser) mais ayant rejoint l'université, je n'ai pas pris le temps de poursuivre le projet.

Pour résumer succinctement ce projet, il s'agissait de réaliser des campagnes de saisie en haute résolution de documents détenus par les particuliers – avec l'appui des municipalités (deux municipalités, l'une rurale et l'autre urbaine, m'avaient d'ailleurs donné leur accord pour lancer l'expérimentation) – et de créer à terme une banque de données principalement

iconographiques de documents inédits. À la fois agence photo, éditeur numérique, l'idée était que *Virtedit* passe également un accord de partenariat avec une maison d'édition papier afin de réaliser des monographies avec les meilleurs documents recueillis.

Ce projet ne pourrait-il pas se développer dans un cadre universitaire selon des modalités juridiques qui restent à définir ? Outre le fait de convoquer plusieurs disciplines (informatique, édition électronique, histoire, sociologie, droit, paralittérature...) et d'offrir à nos étudiants des possibilités de stages variés (notamment ceux de l'IUT), une telle entité permettrait d'assurer la promotion de notre université (entre autres lors des campagnes de saisie selon un scénario qu'il serait trop long d'exposer ici) et de créer un réseau national (précieux pour nos stagiaires), voire de permettre l'édition numérique des textes de nos chercheurs (entre autres), etc. Enfin, en partenariat avec un éditeur traditionnel, certaines publications livresques pourraient être envisagées.

Cette idée, sans doute peu orthodoxe, intéressera peut-être certains d'entre vous ; qu'ils n'hésitent pas à prendre contact afin d'envisager ensemble comment ce projet pourrait prendre forme afin de le rendre présentable à la direction de l'IUT et à la présidence de l'université. Si d'aventure ce projet devait connaître quelque suite, je ne manquerai d'en informer les lecteurs de *La Gazette de l'IUT* que je remercie par ailleurs d'avoir accueilli ces lignes.

Patrick Pognant

## **IUT Paris Descartes**

143 avenue de Versailles

75016 Paris

Téléphone : 01 42 86 47 00

Messagerie : iut@parisdescartes.fr



### **Le sourire du mois**

## **Un concert ...**

**Dans le cadre du partenariat  
entre l'Université  
et le Conservatoire National Supé-  
rieur de Musique de Paris,  
vous êtes invités  
au concert  
de musique de chambre  
qui aura lieu  
le 21 novembre à 17 h  
dans le grand amphithéâtre du siège  
(12, rue de l'École de Médecine,  
75006 Paris).**

Sora Han, violon

Aeyoung Byun, piano

Etudiantes au Conservatoire national supérieur de  
musique et de danse de Paris dans la classe de musique  
de chambre de Théodore Paraschivesco.

### **Programme :**

Ludwig van Beethoven  
Sonate n° 8 en sol majeur (op.30 n° 3)

Piotr Ilyitch Tchaikovsky  
Souvenir d'un lieu cher (op. 42)

Maurice Ravel  
Sonate n° 2 en sol majeur

Durée du concert : une heure

Venez nombreux !

Florence Filippi  
Chargée de mission à l'action culturelle Université Pa-  
ris Descartes